

Réf: Dossier 282895

Avis de constitution

SOCIETE « JEAN FABRICE CONSTRUCTIONS »

Siège Abidjan Anyama Ebimpé après la gare  
routière, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEAN FABRICE CONSTRUCTIONS »

Objet : Construction, Gestion, Rénovation, BTP , Divers .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Ebimpé après la gare  
routière, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASSIDOH JEAN-FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00830 du 29/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05095/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

